

Compte rendu réunion de Conseil Municipal du 07 juin 2022

Étaient présents : M. Michel PAILLARD, M. Pierre FERANDIN, M. Alexis SAUVAGE, Mme Virginie LEGROUX, Mme Sylvia BEAUDUCEL, Mme Martine CHEVALIER, Mme Marjorie GOUPIL (arrivée 20h10), M. Patrice BRUNEAU, M. Jean CHAUVIN, M. Andony DE SOJANAR, M. Pascal LOCHARD et M. Jean-Yves LOCHIN, M. Rodolphe BOUVIER.

Etaient absents et ayant donné procuration :

Mme Sophie CHAUVIGNE ayant donné procuration à M. Pierre FERANDIN ; M. Hubert LANDAIS ayant donné procuration à M. Pascal LOCHARD ; Mme Monique LEBOSSÉ ayant donné procuration à Mme Martine CHEVALIER.

Etaient absents excusés :

Mme Betty PIAU et M. Arnaud BERGERE.

Secrétaire de séance :

Mme Sylvia BEAUDUCEL.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Marchés publics

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des décisions prises concernant :

N° DECISION	DATE	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
2022.05.07	18/05/2022	FINANCIER - Tailles arbustes, haies, débroussaillage - Rues du Chêne, du Lac, du Bocage, de la Mine, du Grès et Route de Port-Brillet	GAUFFRE PATRICE	5 600,00 €	6 720,00 €
2022.05.08	18/05/2022	FINANCIER - Régénération du terrain d'honneur de football gazonné	SPARFEL	4 563,00 €	5 475,60 €
2022.05.09	18/05/2022	FINANCIER - Emprunt pour acquisition d'un immeuble à caractère commercial et réalisation de divers investissements	CREDIT MUTUEL	460 000,00 €	460 000,00 €
2022.06.10	01/06/2022	FINANCIER - Marchés construction terrain de tennis couvert et un terrain de tennis extérieur	8 ENTREPRISES	677 031,11 €	812 437,34 €

Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des renonciations au droit de préemption urbain sur les biens suivants :

BIEN	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	NOTAIRES
habitation	AN 206	7 rue des Jonquilles	Me LEROUX
terrain	AK 158	rue de la Concorde	Me FOUGERET
terrain	AK 79	rue des Ruettes	Me GUILLERON
habitation	AK 118	16 rue de la Concorde	Me GUILLERON
habitation	AO 104	8 rue d'Anjou	Me GUILLERON
habitation	AE 66	4 rue des Lavandières	Me GUILLERON
habitation	AE 156	10 rue du Grès	Me GUILLERON
habitation	AN 6	7 rue du Fourmillon	Me PRODHOMME
habitation	AL 86	2 chemin de la Reveurie	Me FOUGERET

✓ PARTIE DÉLIBÉRATIVE

31 - Recrutement temporaire d'un agent des services techniques

Monsieur Alexis SAUVAGE, adjoint délégué à la gestion des infrastructures de la commune, expose aux membres du conseil la nécessité de créer un emploi au sein des services techniques compte tenu d'un accroissement temporaire et saisonnier d'activités envisagé, pour l'année 2022-2023.

L'agent sera recruté au grade d'adjoint technique. Ce dernier occupera ses fonctions à partir du 1^{er} juillet 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le besoin de recrutement proposé.

32 – Publicité des actes

Monsieur le Maire rappelle la réglementation concernant les actes pris par les communes : délibérations, décisions et arrêtés.

A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel, sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité.

Les communes de moins de 3 500 habitants telle que Saint-Pierre-La-Cour bénéficient cependant d'une dérogation.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune, le maire propose au conseil municipal de choisir la publicité par affichage en extérieur et intérieur en Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter cette proposition qui sera appliquée à compter du 1er juillet 2022.

33 – Urbanisation des dents creuses

Monsieur Alexis SAUVAGE, adjoint délégué à la gestion des infrastructures de la commune, présente le projet de commercialisation des terrains identifiés sous le vocable « dents creuses ».

Il s'agit de terrains situés : rue du Levant, rue du Zénith, rue de la Mauvière, rue du Chêne, rue du Lac droite, rue du Lac gauche.

Il expose les tarifs suivants : rue du Levant : 45 € TTC/m², rue du Zénith : 70 € TTC/m², rue de la Mauvière : 59 € TTC/m², rue du Chêne : 75 € TTC/m², rue du Lac droite : 70 € TTC/m², rue du Lac gauche : 75 € TTC/m².

Monsieur Alexis SAUVAGE propose de reconduire le protocole de réservation précédemment utilisé, concernant les conditions : d'option, de confirmation d'option, de promesse d'achat et de vente.

Ces parcelles seront disponibles à compter de septembre 2022.

Le Conseil Municipal, après avoir vu la proposition tarifaire des parcelles ainsi que les conditions de réservation et après en avoir délibéré, décide d'adopter ces propositions.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Stratégie, urbanisme, territoire, bâtiment, vie économique et communication

Monsieur Rodolphe BOUVIER rend compte de la dernière commission de communication qui a eu lieu le 10 mai dernier et fait part plus particulièrement des deux points suivants : la diffusion du nouveau magazine d'information communal ainsi que la refonte du site internet.

Il a été convenu que la distribution du magazine sera effectuée par les élus à partir du 13 juin.

Infrastructures, équipements, espaces verts

Monsieur Alexis SAUVAGE, adjoint délégué à la gestion des infrastructures de la commune, fait un point sur les travaux en cours. Il évoque également l'évolution de la commercialisation de la 7eme tranche de la Reveurie ainsi que la livraison prochaine de l'aire de jeux réalisée dans le lotissement Reveurie 6.

Madame Virginie LEGROUX, adjointe déléguée aux bâtiments communaux, rapporte aux élus les différentes réflexions en cours concernant les bâtiments municipaux.

Enfance-jeunesse-vie scolaire

Madame Sophie CHAUVIGNÉ, adjointe déléguée à la jeunesse et à la vie scolaire, étant absente lors du conseil, son compte rendu de commission du 11 mai dernier, préalablement adressé aux élus, a rappelé les thèmes suivants : l'ensemble scolaire Jules Ferry et la constitution d'un dossier de consultation des entreprises, les futures itinérances du RAM, les inscriptions aux programmes d'été, l'organisation de porte ouvertes pour l'espace jeunesse...

Finances, vie associative et manifestations communales

Monsieur Pierre FÉRANDIN, adjoint délégué aux finances et à la vie associative, rappelle que le compte rendu de la dernière commission à été transmis pour lecture aux membres de conseil. Il expose ensuite l'état d'avancement des travaux du gymnase. Il ajoute que le projet du boulodrome est en cours. Il évoque également le tournoi de pétanque qui a eu lieu le 27 mai 2022.

Monsieur Patrice BRUNEAU expose au conseil municipal certains points concernant la fête communale du 18 juin ; et notamment l'annulation de la course cycliste faute de compétiteurs et de bénévoles. Il rappelle également la venue de l'association « Les motards ont du cœur 53 » à SAINT-PIERRE-LA-COUR le 5 juin dernier.

Culture et solidarités

Monsieur le maire, en partenariat avec la médiathèque et ses bénévoles fait part aux élus d'une très prochaine organisation d'un concours de dictée pour les séniors et les juniors.

✓ QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire n'a pas reçu de questions particulières et n'a pas eu à s'exprimer sur un sujet précis.

✓ REVUE DE PRESSE

Les articles de presse concernant la commune ont été transmis aux conseillers municipaux.

✓ AGENDA

Prochain conseil municipal le 12 juillet 2022

Bureau municipal mensuel 27 juin 2022

Stratégie, urbanisme, territoire, bâtiment, vie économique et communication : 14 juin 2022 à 18h30

Infrastructures, équipements, espaces verts : 11 juin 2022 de 9h30 à 10h30

Enfance-jeunesse-vie scolaire : 15 juin 2022

Finances, vie associative et manifestations communales : 11 juin de 9h00 à 10h15

Culture et solidarités : (à fixer)

CCAS : (à fixer)

Vu par Nous, Michel PAILLARD, Maire de SAINT-PIERRE-LA-COUR. Affiché et publié le 14 juin 2022 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Michel PAILLARD, Maire